

## **SSP**

D'abord, il faudrait noter que la Suisse est LE pays au monde qui compte le plus de docteur.e.s parmi sa population active (3%, contre 1% en France ou Allemagne, par exemple).

Ce nombre a connu une augmentation exponentielle (+42%) depuis 2000 (de 3100 en 2000 à 4424 en 2020).

Cela correspond exactement au nombre de postes professoraux dans le pays, soit 4264 en 2020, auxquels il faudrait rajouter environ 2160 dans les HES.

La moitié de ces professeur.e.s ont soutenu leur doctorat ailleurs qu'en Suisse.

Autrement dit, la Suisse « produit » chaque année presque autant de doctorats qu'il y a de professeur.e.s en poste...

Ensuite, la Faculté SSP compte déjà une soixantaine de postes de MA & MER (presque autant que de postes de Profs), qui expriment régulièrement leur insatisfaction.

Ce que disent nos MER, c'est que ces postes « stables, non-professoraux » sont très peu lisibles dans le contexte suisse (contrairement aux postes de Maître / Maîtresses de conférences en France voisine, qui constituent des « passages obligés » vers des postes de Profs). Ils ne permettent pas de mener une « carrière académique » parce que le passage de MER à prof n'est pas pensé ou encouragé à l'heure actuelle.

Il ne nous paraît donc pas du tout opportun de multiplier les postes de ce type pour réduire les incertitudes qui pèsent sur les membres de la relève.

Le Plan Relève de SSP (adopté en 2019) vise plutôt à réduire les recrutements de ce type (MA - MER) et à favoriser la création de postes de Professeur.e assistant.e en PTC, pour lequel le recrutement interviendrait à peu près aux mêmes âges académiques (PhD + 4 à 8 ans).

Toutefois, ce changement de politique ne permettra nullement de répondre aux attentes de l'ensemble des docteur.e.s et postdocs qui aspirent à poursuivre une carrière académique.

Il faudrait, en parallèle, développer des mesures de valorisation du doctorat en dehors de l'espace académique, et d'accompagnement des membres de la relève vers d'autres secteurs d'activité, où ils et elles sont susceptibles de s'épanouir davantage que sur les « strapontins » dans le monde académique, qui n'a pas besoin de plus d'enseignant.e.s à l'heure actuelle (taux d'encadrement satisfaisants).

Autrement dit, le problème soulevé dans la pétition au Conseil fédéral est réel et mérite attention, mais, du point de vue du Décanat SSP, la solution proposée n'est pas adéquate et risque de créer des effets pervers à moyen et long terme.